

**Dictionnaire étymologique du
patois beaujolais**

Canton de Villefranche-sur-Saône

suivi de

**Le patois de
Villefranche-sur-Saône**

Antoine Déresse

Dictionnaire étymologique

du patois beaujolais

Canton de Villefranche-sur-Saône

suivi de

Le patois de

Villefranche-sur-Saône

Édition et avant-propos de

Claude MICHEL



Antoine Déresse
conservateur de la Bibliothèque municipale
de Villefranche

AVANT-PROPOS

L'AUTEUR

Pour mieux connaître Antoine Déresse, personnage modeste et discret, il nous semble que la meilleure présentation est celle qu'en fait la chronique nécrologique, parue dans le *Bulletin de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais* n° 45, Janvier-Février-Mars 1911, pp. 70-71. Elle est écrite par Eugène Berlot (ou Berlot-Francdouaire, 1856-1912), journaliste, écrivain et historien local :

« Le 22 mars [1911], la Société des sciences et arts du Beaujolais avait à pleurer la mort d'un de ses membres les plus estimés, M. Déresse, conservateur du musée et de la bibliothèque de Villefranche, officier d'Académie, qu'une bronchite compliquée ravissait en peu de jours à l'affection des siens.

La perte de ce savant modeste et obligeant fut vivement ressentie dans notre ville et dans le Beaujolais, où M. Déresse ne comptait que des amis, surtout parmi les travailleurs et les chercheurs qui avaient recours à ses lumières et à sa prodigieuse mémoire.

Il était né à Villefranche le 21 décembre 1850 et avait par conséquent 60 ans.

Doué d'une intelligence supérieure et d'une remarquable facilité d'assimilation, il fit de brillantes études ; puis il revint à la boulangerie de son père où l'attendaient de nombreux loisirs ; il les occupa en se consacrant activement à la musique ; il fit partie de l'Orphéon de Villefranche et des fanfares de Denicé et d'Arnas. Mais ses goûts se portaient surtout vers les sciences naturelles : botanique, entomologie, géologie... ; aussi fut-il un des fondateurs, avec MM. Victor Vermorel, Moreau, Robin et quelques élèves en pharmacie, de la « Société philomatique » de Villefranche, association tout amicale qui n'eut qu'une existence éphémère. Après quelques années d'étude et de promenades scientifiques dans le Beaujolais, les hasards de la vie dispersèrent ces jeunes gens studieux un moment réunis par leur amour commun de la science.

Vers 1888, M. Déresse fut appelé à succéder à M^{me} Picard, comme bibliothécaire de la ville. D'abord installée à la Mairie, ainsi que le musée, la bibliothèque jugée fort à l'étroit, fut, sur l'initiative du docteur Besançon, alors conseiller municipal, transférée à l'ancienne grenette aménagée à cet effet. M. Déresse n'épargna ni son temps, ni ses talents pour faire cette installation digne, enfin ! de notre ville et toujours il garda pour ses livres et ses collections une affection que l'on pourrait qualifier de paternelle. N'avait-il pas lui-même contribué à l'accroissement de la bibliothèque et certaines vitrines de minéraux et de fossiles du musée ne sont-elles pas le résultat de ses recherches personnelles ?

Les palmes académiques qui lui furent décernées il y a quelques années furent la juste récompense de tous ses travaux et du zèle qu'il apportait à tout ce qui se rattachait aux sciences et à l'histoire locale.

Membre de la société des sciences et arts du Beaujolais, il savait rendre d'obligeants services à ses collègues ; car nulle question ne le prenait au dépourvu. Son étonnante mémoire et la quantité prodigieuse de notes accumulées par lui pendant tant d'années lui permettaient de répondre à tout ; il était, en quelque sorte une encyclopédie vivante. Comme œuvre littéraire, il laisse, outre de nombreux volumes de notes manuscrites, un « Dictionnaire étymologique du patois Beaujolais », publié en 1907 dans le Bulletin des sciences et art du Beaujolais, œuvre justement estimée des connaisseurs.

M. Déresse laisse surtout le souvenir d'un homme bon, très serviable ; c'était un savant un peu méconnu peut-être, mais d'une réelle valeur. Il n'avait que des amis et sera regretté de tous ceux qui l'ont connu. C'est un mérite peu commun à notre époque. »

L'ŒUVRE

L'œuvre dialectale d'Antoine Déresse se compose de deux parties :

Dictionnaire étymologique du patois beaujolais (canton de Villefranche)

Le *Dictionnaire du patois beaujolais, canton de Villefranche-sur-Saône*, a été publié dans plusieurs livraisons du *Bulletin de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais*, en 1907 et 1908¹. Malgré une diffusion restreinte, il a connu une certaine célébrité et a intéres-

¹ *Bulletin de la Société des Sciences et Arts du Beaujolais* n^{os} 31, 32 et 33.

sé les dialectologues car la région dont il décrivait le patois était assez peu prospectée à l'époque.

L'ancien canton de Villefranche qui est étudié ici du point de vue linguistique comprenait les communes d'Arnas (1), Blacé (2), Cogny (3), Denicé (4), Gleizé (5), Lacenas (6), Le Perréon (7), Limas (8), Montmelas-Saint-Sorlin (9), Rivolet (10), Saint-Cyr-le-Chatoux (11), Saint-Julien (12), Salles-Arbuissonnas-en-Beaujolais (13), Vaux-en-Beaujolais (14) et Villefranche-sur-Saône (15)². Le dictionnaire comporte près de 725 entrées et propose pour chaque mot une traduction française, des remarques d'ordre étymologique, et notamment des comparaisons avec d'autres langues. Nous avons complété ou corrigé ces remarques, le cas échéant.

L'époque où Déresse a écrit son dictionnaire marque le début des études scientifiques des patois :

L'Atlas linguistique de la France, contemporain du dictionnaire de Déresse, a enquêté dans notre département à Saint-Lager, Bully, Cours pour le Beaujolais et Saint-Priest, détaché du département de l'Isère et rattaché au département du Rhône depuis 1968.

Par la suite, au milieu du XX^e siècle, Pierre Gardette publie son *Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais*, au réseau d'enquêtes plus dense. En Beaujolais, on note les communes (ou hameaux) de Pommiers, Sainte-Paule, Chambost-Allières, Marchampt, Chénelette, Chénas, Saint-Igny-de-Vers, La Ville, Huissel-Saint-Claude (Amplepuis), Saint-Clément-sous-Valsonne, Saint-Germain-sur-l'Arbresle et Affoux. Comme on peut le constater, le canton de Villefranche n'est pas représenté.

² Les numéros qui suivent le nom des communes sont reportés sur la carte du canton (v. *infra*).

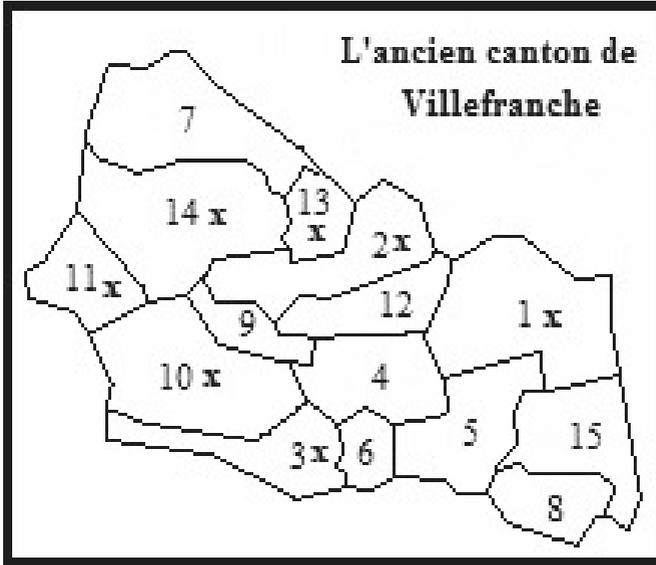
Entre 1985 et 1987, lors de notre étude sur le nord du département, nous avons encore pu enquêter dans le Beaujolais, à une époque où les patois commençaient à disparaître, au point que nous n'avons pu trouver de témoins dans certaines communes, notamment autour de Villefranche. Nous avons toutefois pu enregistrer des résultats plus ou moins complets à Arnas, Blacé, Cogny, Rivolet, Saint-Cyr-le-Chatoux, Salles et Vaux, pour ce qui concerne le canton de Villefranche³.

En dialectologie, des distances trop grandes entre les points d'enquête ne permettent pas toujours d'appréhender des variations parfois importantes dans les patois observés, particulièrement dans une région comme le Beaujolais, qui est une zone frontière entre la langue d'oïl et le francoprovençal, soumise à toutes sortes d'influences.

On va voir que le canton n'est pas obligatoirement la meilleure manière de délimiter les patois, comme parfois même la commune, puisqu'il nous est arrivé de remarquer que des hameaux un peu éloignés du chef-lieu ont un parler sensiblement différent de celui de leur commune de rattachement. Si du point de vue morphologique ou lexical, les écarts sont assez rares, ce parler peut être plus proche, du point de vue phonétique, de communes voisines.

³ Voir MICHEL, Claude, *Les Parlers beaujolais, Géographie linguistique du nord du département du Rhône*, Dijon, A.B.D.O., 1993, 2 vol. À Salles, nous avons utilisé le mémoire de Maîtrise dactylographié de Françoise TEXIER (1976).

Les communes citées ici portent une croix sur la carte du canton reproduite ci-dessous.



*Quelques caractéristiques du francoprovençal
de cette région*

La langue parlée à Villefranche et dans son canton, comme dans une partie du Beaujolais, ne possède pas toutes les caractéristiques du francoprovençal, du fait de la proximité des parlers d'oïl, qui se sont peu à peu infiltrés par la vallée de la Saône d'abord, puis par la vallée de la Loire, jusqu'au cœur de la région, et parfois même jusqu'à la région lyonnaise.

Toutefois, nos parlers ont conservé une caractéristique essentielle, le timbre de A latin accentué, avec la particularité beaujolaise d'évoluer tardivement en ô. Ainsi, les infinitifs des verbes du premier groupe (à finale *-er* en français, type *chanter*, latin CANTARE) ont

une finale en *-ô* (*tsintô, abadô, ablavô, abozô, etc.*). En revanche, les infinitifs du premier groupe dont le radical se termine par une consonne palatale (*c* ou *g*, par exemple) ont en patois une finale en *-ié* (français *manger*, latin *MANDUCARE*, patois *minghié ; abarghié, applyé, essuyé, etc.*). On a donc ainsi deux séries de verbes du premier groupe en francoprovençal : une en *-ô*, l'autre en *-ié*.

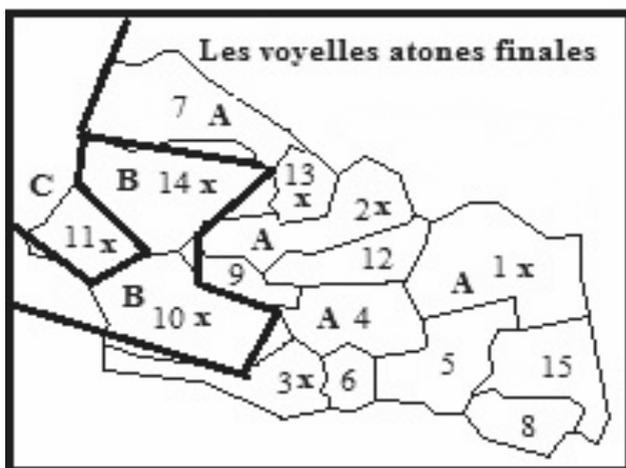
Une autre grande caractéristique des parlers francoprovençaux est le maintien des voyelles finales dans les noms et adjectifs.

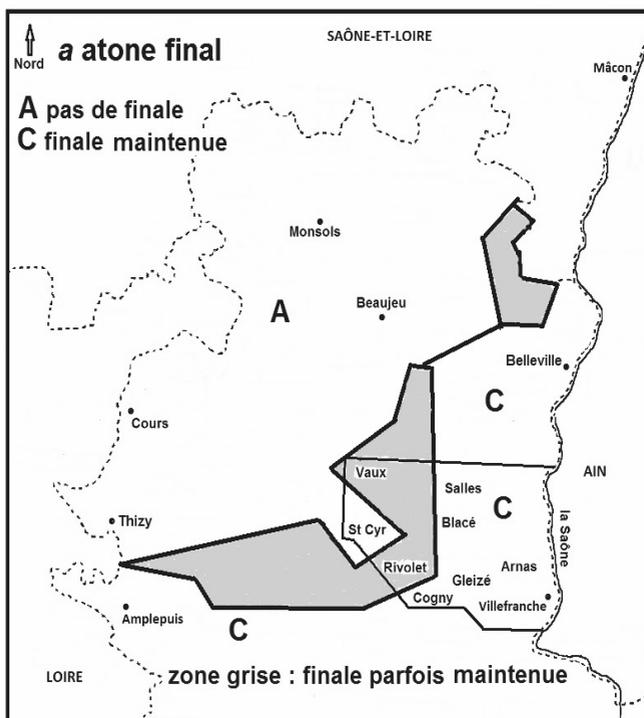
Au féminin, on observe deux traitements, comme on vient de le voir pour *A* accentué, suivant que *A* final est précédé ou non de consonne palatale. On a donc ainsi, en francoprovençal « pur » une série de féminins à *a* atone final et une série de féminins (où *A* est précédé de palatale) qui se terminent par un *i* atone :

Le latin *ROSA* donnera donc le patois *rosa*, accentué sur *o*, alors que le latin *VACCA* donnera le patois *vatsi*, accentué sur *a*. Le français « de Paris », qui n'a pas de voyelle sensible à la finale, dit *ros(e)* et *vach(e)*, *e* final n'étant pas prononcé. Cette évolution se trouve également dans les adjectifs.

Qu'en est-il dans le canton de Villefranche ? Selon les observations de Déresse, *a* final est bien présent, alors que *i* final n'apparaît jamais. Il semble avoir disparu car, si l'auteur termine les noms et adjectifs féminins précédés de palatale par un *e*, il ne signale pas, par le même moyen qu'il le signale dans le cas de *a* final, le maintien audible de *e* final. Il semble donc que ces mots se prononcent comme en français.

Lors des enquêtes de la fin du XX^e siècle, on notait que *a* final se maintenait presque constamment dans une grande partie du canton (zone A sur la carte ci-dessous). Il n'apparaissait plus que rarement dans les deux communes de l'ouest (Rivolet et Vaux, zone B) et avait complètement disparu à Saint-Cyr-le-Chatoux (zone C). Pour *i* final, il n'apparaissait jamais sous cette forme, mais affaibli en *e*, plus ou moins audible, dans les communes de Blacé (2), Salles (13) et Vaux (14). Ailleurs, nous ne l'avons pas enregistré. Cela semble montrer qu'il a existé dans tout le canton, au moins sous cette forme affaiblie, mais était déjà en voie de disparition au début du XX^e siècle.





Au masculin, dans certaines conditions, le U latin final est présent sous la forme de *o* en francoprovençal. On le trouve parfois comme voyelle d'appui dans certains noms. Ainsi, Déresse note par exemple *tsôno*, issu de *CASSANU (chêne) ou *mango*, issu du latin tardif MANICU (manche).

Cette caractéristique s'est mieux maintenue jusqu'à la fin du XX^e siècle, parfois sous une forme affaiblie *e*, sur l'ensemble du canton. Toutefois, comme pour le cas général de *a*, il est plus rare à Rivolet et Vaux, absent à Saint-Cyr-le-Chatoux.

On voit bien, dans ces cas, l'influence du français, qui a envahi tout le nord-ouest du Beaujolais, et

s'avance jusqu'à Villefranche, qu'il n'a que partiellement atteinte à la fin du XX^e siècle, lorsque les patois, très affaiblis, sont en train de disparaître.

Notre but n'étant pas de faire une étude linguistique complète du Beaujolais, nous nous bornerons à signaler quelques autres caractéristiques des parlers de ce canton⁴ :

Par exemple l'évolution de C et G + A latins en *ts*, *dz*, quand le français dit *ch*, *j* : le latin CALIDUS donne le patois *tsô* (français *chaud*), comme le latin *GABELLA donne le patois *dzavelle*, (français *javelle*). Notons que les textes écrits en patois de Villefranche à la fin du XIX^e siècle⁵ donnent une évolution plus avancée de ces groupes : C + A aboutit régulièrement à *ch* et dans les mots où G évolue en *dz* en patois (*j* en français), on trouve régulièrement *z*. Peut-être s'agit-il d'une inadvertance de l'auteur ou d'une convention graphique qui n'est pas exprimée (ou encore, mais cela semble peu probable, d'une évolution régulière de ce groupe, qui donne *dz* dans tout le Beaujolais, à part dans la région d'Amplepuis où il s'affaiblit et tend vers *z*).

Du point de vue grammatical, signalons la structure originale de l'article défini : le français a le même article défini pour le pluriel (masculin et féminin) : *les*, alors qu'il distingue au singulier le masculin *le* du féminin *la*. On trouve cette structure au nord du département, de Saint-Igny-de-Vers à Monsols et Juliéna à la fin du XX^e siècle. En revanche, le francoprovençal a une structure différente. Selon les données de Dé-

⁴ Nous renvoyons le lecteur intéressé à notre étude : *Les Parlers beaujolais*, Dijon, ABDO, 1993, 2 vol.

⁵ MICHEL, Claude, *Si le Beaujolais m'était conté...*, Lyon, EMCC, 2014, pp. 190-194.

resse, on avait à son époque, quatre formes différentes correspondant aux quatre articles : masculin singulier : *lo* ; féminin sigulier : *la* ; masculin pluriel : *lou* ; féminin pluriel : *le*. C'est cette structure qu'on trouvait encore à la fin du siècle dernier dans une large partie centrale du Beaujolais, alors que toute la région au sud d'une ligne Amplepuis – Dracé, qui inclut le canton de Villefranche, avait modifié cette structure en utilisant le même article *le* pour le masculin singulier (comme en français) et le féminin pluriel. On note toutefois que Sainte-Paule et Pommiers conservaient encore la structure à quatre formes différentes (comme chez Déresse) au milieu du XX^e siècle. Cet emprunt au français (*lo* > *le*) a été accepté car il modifie la structure sans toutefois la rendre semblable à celle du français.

Signalons encore les deux formes différentes, masculine et féminine, du numéral *deux* (article *dous, dués*), la forme francoprovençale de l'adjectif possessif (article *netron, netra, netrous*), la forme nasalisée du pronom démonstratif neutre *cin, cinqui*, les adjectifs verbaux : articles *gonfle (conchlhe), use (uzo, -a)*, ou la différence entre singulier et pluriel dans certains noms (*urtia*, ortie ; *urtié*, orties ou *roua*, roue ; *rué*, roues).

En ce qui concerne la morphologie verbale, on peut signaler les formes paroxytoniques (accentuées sur l'avant dernière syllabe), à certaines personnes de certains temps (particulièrement le présent de l'indicatif, 1^{ère} et 6^e personnes), les imparfaits en *-ôve*, issus de la première conjugaison latine (-ABAM). La conjugaison est partiellement décrite à la fin de la deuxième partie de cette étude.

Le francoprovençal se manifeste aussi dans le lexique. Nous n'insisterons pas davantage. On pourra se reporter aux références étymologiques données ici ou dans *Le Parler du Beaujolais*⁶ pour voir l'importance de ce vocabulaire local, souvent né en francoprovençal et toujours bien vivant dans le français parlé dans notre région : *abadô, ballouffe, caillon, desseier, égrafigner, fene, gandouze, larmouise, mausoye, patti*, etc... Il suffit de feuilleter ce dictionnaire pour voir surgir un mot connu, entendu dans un passé pas toujours très lointain, souvent encore employé.

Le patois de Villefranche-sur-Saône

La deuxième partie, intitulée *Le patois de Villefranche-sur-Saône*, est une étude phonétique, précédée d'un lexique français-patois de près de 2450 mots, et suivie de considérations grammaticales sur ce parler. Elle a été publiée en 1911 et 1913⁷.

Le lexique français-patois fournit des exemples à l'étude phonétique qui le suit. Déresse prévient qu'« un bon nombre des termes relevés dans [son] vocabulaire sont des mots français adaptés au patois ; mais ils sont intéressants dans la mesure où ils se conforment à la phonétique locale. » Les mots de français patoisé ne sont généralement pas les meilleurs exemples de phonétique patoise et on pourra noter à la lecture du lexique le caractère un peu artificiel de certains mots savants, qui ont sans doute rarement été employés dans une conversation patoise. D'autre part, des mots introduits dans les campagnes par des lettrés

⁶ Voir les références précises en fin d'ouvrage.

⁷ CLÉDAT, Léon (dir.), *Revue de philologie française et de littérature*, t. XXV, Paris, Champion, 1911, pp. 31-49 et 81-101; t. XXVII, 1913, pp. 10-31.

ont peu évolué et ne font pas partie du vocabulaire commun du patoisant. Par exemple, les mots en rapport avec la religion, introduits par le clergé, ou encore les mots du vocabulaire juridique introduits dans les campagnes par les notaires locaux n'appartiennent pas à la langue vernaculaire, même s'ils ont pu entrer dans le vocabulaire beaujolais. Ils peuvent y être adaptés, mais pas toujours : voir par exemple la distinction que note Déresse entre « sœur » *soar*, qui possède véritablement une phonétique patoise, et « sœur » (religieuse) *seur* qui est le mot français, de même que *frôre* « frère » et *frère* (religieux), dont le *é* fermé (différent du *è* ouvert du français) rappelle une infiltration le long du val de Saône des patois d'oïl voisins, ou une avancée ancienne d'un mot français dans le lexique patois par l'intermédiaire du clergé. Ce lexique reste toutefois intéressant par son étendue. Nous avons conservé la disposition français – patois, adoptée par l'auteur, même si l'usage est l'ordre inverse (patois – français). Le lexique qui forme la première partie permet de trouver les principaux mots authentiquement patois dans la conformation habituelle (patois – français).

L'étude phonétique correspond ici le plus souvent à une comparaison des phonèmes français et patois dans des mots de même origine. La faiblesse de cette partie vient de ce qu'elle étudie une transformation phonétique du français vers le patois, alors qu'une telle étude doit partir de la langue source vers le patois. On attendait donc par exemple une comparaison entre les phonèmes latins et les résolutions en patois (éventuellement étendue ensuite vers le français), comme nous l'avons esquissée plus haut. D'autre part, Déresse ne fait pas la différence entre la forme gra-

phique d'un mot et sa forme phonique. Un même phonème peut correspondre à différentes graphies, qu'il n'y aurait pas lieu de distinguer. Il faut donc ne s'intéresser qu'aux phonèmes (les sons) et non à la façon dont on les écrit, ce qui n'est pas le cas ici. Enfin, certaines notations paraissent curieuses et ne sont pas claires : quelle différence l'auteur fait-il, par exemple, entre *ss* et *ç* (pour *poisson*, qu'il écrit *poiçon*) ? Il n'y a pas de différence phonique entre les deux ; il s'agit là d'une simple convention d'écriture reproduisant en réalité le même phonème *s*.

La partie grammaticale est plus intéressante et donne un bon aperçu de la morphologie, particulièrement de la morphologie verbale. On y constate par exemple que le passé simple a presque entièrement disparu, les subjunctifs imparfait et plus-que-parfait sont absents des conjugaisons. Certaines conjugaisons paraissent en outre assez usées.

Le travail d'Antoine Déresse permet donc de voir comment un érudit local, non spécialiste, abordait au début du XX^e siècle, l'étude dialectologique et propose surtout un bon aperçu de ce patois, aujourd'hui presque complètement disparu, qui se trouve à la charnière des deux grandes langues parlées dans cette région. Le francoprovençal que nous pouvons observer ici conserve les caractéristiques essentielles de cette langue, mais on y constate une certaine érosion due d'abord à la poussée de la langue d'oïl (le bourguignon), qui s'infiltré depuis assez longtemps par la vallée de la Saône et plus récemment du français, entrant par la vallée de la Loire et tendant à submerger toute la partie nord-ouest du département, jusqu'aux abords de Villefranche.

Enfin, Antoine Déresse a inspiré les études de Joseph Descroix sur Lantignié, Émile de Villié sur Villié-Morgon et Marius Audin sur l'ensemble du Beaujolais⁸, qui ont marqué le milieu du XX^e siècle. Il a été également utilisé par Pierre Gardette pour l'élaboration de son *Atlas linguistique du Lyonnais*.

Note à propos de cette édition :

Tous les commentaires que nous avons ajoutés à l'étude de Déresse (au fil du texte ou en notes) sont placés entre crochets.

Les deux principaux ouvrages de référence utilisés pour le *Dictionnaire* sont :

Le FEW, abréviation qui renvoie au dictionnaire étymologique du français (*Französisches etymologisches Wörterbuch*) de W. von Wartburg,

Le TLF abréviation du *Trésor de la langue française*.

Ces deux dictionnaires sont consultables en ligne, sur le site de l'ATILF (<https://www.atilf.fr>). Les références de ces ouvrages, comme d'autres, qui sont parfois cités au cours du texte, se trouvent en fin de volume (complément bibliographique).

Déresse utilise les abréviations v. a. : verbe actif (transitif) et v. n. : verbe neutre (intransitif).

⁸ DESCROIX, Joseph, *Glossaire du patois de Lantignié-en-Beaujolais, Rhône*, Paris, E. Droz, 1946.

VILLIÉ, Émile de, *Glossaire du patois de Villié-Morgon en Beaujolais*, Genève, Droz, 1950.

AUDIN, Marius, *Glossaire des patois beaujolais* (manuscrit), 1949-1950.

Le phonème noté *ch* dans les formes en *chlh* (par exemple : CLIAN, s. m. : *chlhan*, côté) dans le dictionnaire ou *šlh* (par exemple : clé, *šlhô*, *šlhâr*) dans la deuxième partie de l'étude ne correspond pas au son français noté *ch*, mais à celui de l'allemand dans *ich* (*ich laut* : fricative palatale antérieure sourde).



Arnas